

Symbole**Le reliquaire contenant du sang de Jean Paul II exposé en France**

UN RELIQUAIRE CONTENANT DU SANG de Jean Paul II a été accueilli vendredi à Rennes afin d'être adoré pendant un mois par les fidèles d'Ille-et-Vilaine, a annoncé le diocèse, en précisant que cette relique papale se trouvait ainsi pour la première fois en France. Le sang du pape, prélevé peu avant sa mort en 2005 pour un examen médical, doit être exposé jusqu'au 4 janvier dans les trois villes de

Rennes, Dol-de-Bretagne et Redon, toutes trois situées dans le département breton. « C'est un symbole, car Jean Paul II s'est beaucoup exprimé pour le respect de la vie humaine », a observé le diocèse. Le reliquaire « itinérant » est mis à la disposition des différents diocèses par le Vatican. Deux autres reliques du sang de Jean Paul II sont exposées à Rome et à Cravovje, ville de Pologne dont Karol Wojtyła fut archevêque.

Homicide Elle a été retrouvée morte à son cabinet**Une avocate égorgée à Marseille**

UNE AVOCATE a été retrouvée vendredi après-midi décapitée, la gorge tranchée, à son cabinet, situé dans la principale rue commerçante de Marseille.

Les circonstances exactes du décès n'étaient pas connues dans l'immédiat, mais la thèse de l'homicide était privilégiée, aucune arme n'ayant été retrouvée sur place.

La victime, Raymonde Talbot, a été découverte par son associé à leur cabinet de la rue Saint-Ferréol. La porte du cabinet, situé au 3^e étage d'un immeuble, était fermée à clef. La victime était prostrée, derrière son bureau, quand il l'a découverte.

Le procureur de la République de Marseille et le pré-

fet de police des Bouches-du-Rhône se sont notamment rendus sur les lieux, avant d'en repartir sans faire de commentaires.

« On ne connaît pas encore les circonstances exactes du décès mais toute la profession se sent concernée », a réagi un confrère du quartier, décrivant la victime, âgée d'une cinquantaine d'années et spécialisée dans le droit civil selon lui, comme « sympathique et enjouée ».

« Nous ne pouvons qu'être révoltés par un acte odieux qui ébranle toute une profession mais aussi toute une ville », a commenté Caroline Pozmentier, adjointe au maire de Marseille en charge de la sécurité, avocate de profession.

Yvelines Des motifs privés sont à l'origine du drame**Un chef de la police municipale assassiné à l'arme blanche**

LE CHEF DE LA POLICE municipale de Saint-Arnoult-en-Yvelines a été égorgé dans son bureau de la police municipale, vendredi, par un homme qui s'est ensuite rendu.

L'auteur présumé serait l'ex-mari de la compagne de la victime. Cette dernière avait été menacée dans le passé.

Selon les premiers éléments de l'enquête, en début d'après-midi, un proche du tueur présumé aurait reçu un SMS de sa part lui faisant part de son intention de tuer son ex-femme et l'actuel concubin de celle-ci, le chef de la police municipale installée dans la mairie.

L'homme, dont l'âge n'a pas pu être précisé, portait plusieurs traces de sang, notamment sur les mains quand il s'est constitué prisonnier, a précisé une source proche de l'enquête. Il a été aussitôt placé en garde à vue.

La victime est un trentenaire, originaire de Bretagne, père de deux enfants de 3 et 8 ans, a informé le Syndicat de défense des policiers municipaux (SDPM). Il avait deman-

dé sa mutation près de Béziers, en Languedoc-Roussillon, selon ce syndicat.

La décision aurait suscité la colère de l'ancien mari de sa compagne, considéré comme « violent et agressif », affirme le président du SDPM.

Le ministre de l'Intérieur Manuel Valls s'est entretenu avec le maire de Saint-Arnoult disant, dans un communiqué, que même si ce crime « a pour origine des motifs privés », il « a tenu à soutenir les policiers municipaux fortement choqués par ce drame ».

« Il y a une vive émotion dans la profession car ce drame survient après » celui de « la policière municipale de Saint-Mandé renversée par une voiture », a déclaré secrétaire général du Syndicat national des policiers municipaux-FO (SNPM-FO).

Renversée mercredi soir par un chauffard en état d'ébriété et un temps placée en coma artificiel, la fonctionnaire est désormais hors de danger. M. Valls s'est rendu vendredi à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil pour lui « témoigner son entier soutien ».

Affaire DSK Rumeurs et démentis se sont succédé hier concernant la somme que Dominique Strauss-Kahn aurait accepté de verser à Nafissatou Diallo

Un accord amiable pour en finir avec la justice américaine

UN ACCORD AMIABLE aurait-il été trouvé entre Dominique Strauss-Kahn et Nafissatou Diallo, afin de clore la procédure civile engagée devant la justice américaine ? Tout en reconnaissant l'existence de discussions, les avocats de DSK ont démenti hier le rumeur et qualifié de « complètement fausse » l'information selon laquelle leur client aurait accepté de verser six millions de dollars à l'ancienne femme de chambre du Sofitel de New-York, qui l'accuse d'agression sexuelle. Le juge Douglas McKeon, en charge du dossier, a toutefois confirmé qu'une rencontre pourrait avoir lieu la semaine prochaine au tribunal du Bronx.

Les règlements à l'amiable sont une pratique courante dans la justice civile américaine. Au tribunal du Bronx, seule une plainte civile sur dix arrive jusqu'au stade du procès : les neuf autres se règlent par des accords financiers à l'amiable, qui peuvent atteindre plusieurs millions de dollars.

Mais même si un tel accord venait clore l'affaire du Sofitel, Dominique Strauss-Kahn n'en aurait pas pour autant soldé tous ses comptes avec la justice. En France, l'ancien patron du FMI reste toujours mis en examen pour proxénétisme aggravé en



bande organisée, dans le cadre de l'affaire du Carlton de Lille. La Cour d'appel de Douai doit se prononcer le 19 décembre sur la nullité de la procédure. Soupçonné d'avoir joué un rôle central dans l'organisation de soirées libertines avec des prostituées, Dominique Strauss-Kahn échappera-t-il à une condamnation pénale ? Il l'a frôlée à plusieurs re-

prises, évidemment aux Etats-Unis avec l'affaire du Sofitel, mais également en France.

DSK et la justice une longue histoire

En octobre 2011, le parquet de Paris avait classé sans suite la plainte pour tentative de viol de la roman-

cière Tristane Banon. Les faits qu'elle évoquait remontaient à 2002. DSK dément avoir voulu abuser de la jeune femme.

Dans un autre registre, Dominique Strauss-Kahn avait également dû s'expliquer devant des juges à la fin des années 1990 dans plusieurs affaires politico-financières. Il en est toujours sorti blanchi.

Son implication présumée dans l'affaire de la MNEF l'avait toutefois forcé à démissionner en novembre 1999 de son poste de ministre de l'Economie et des finances. Soupçonné d'avoir bénéficié d'un emploi fictif et mis en examen pour « faux et usages de faux », il avait été relaxé. Mais quelques mois plus tard, il était mis en examen par... Eva Joly en marge de l'affaire Elf pour recel d'abus de biens sociaux. Ce dossier lui a valu un non-lieu.

Le nom de DSK était également apparu dans le cadre de l'affaire de la cassette Mery. Soupçonné d'avoir accordé une remise d'impôts de 160 millions de francs au couturier Karl Lagerfeld en échange de l'expositive cassette dans laquelle l'ancien financier occulte du RPR passait aux aveux, il avait à l'époque failli comparaître devant la Cour de justice de la République.

Guerre Les combats font rage autour de Damas tandis que les réseaux téléphoniques et internet sont coupés

Syrie : massacres à huis clos

APRÈS 20 MOIS de guerre, la violence ne fait que croître en Syrie où de violents combats et bombardements faisaient rage, hier, à l'est de Damas, la capitale, et notamment sur la route de l'aéroport. Désormais, le pays est coupé du monde. Les autorités ont interrompu les accès téléphoniques et internet, sous prétexte de « travaux de maintenance ».

L'opposition craint plutôt que de nouveaux massacres à grande échelle ne se préparent à huis clos. C'est aussi l'avis de l'organisation de défense des droits de l'Homme Amnesty In-

ternational qui estime que Damas « veut dissimuler au reste du monde ce qui se déroule en Syrie ».

L'aéroport a été totalement fermé pendant plusieurs heures, avant que les rares compagnies qui desservent encore la Syrie ne reprennent leurs vols.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), organisation qui émane de la rébellion, les combats actuels sont les plus violents depuis le début d'un conflit qui, depuis mars 2011, aurait déjà fait 40.000 morts. La guerre est en-

trée dans une nouvelle phase avec la possibilité pour les rebelles d'utiliser des missiles sol-air fournis par le Qatar. Deux avions militaires ont été abattus en moins de 24 heures. Les forces hostiles au régime de Bachar al-Assad seraient en possession d'une quarantaine de missiles, ce qui modifie la donne sur le terrain.

La rébellion mènerait également une guerre plus souterraine avec une campagne d'assassinats ciblés de personnes qui soutiennent le régime. Alors que la situation militaire pourrait basculer rapidement en fa-

veur de l'opposition, les Etats-Unis s'interrogent sur une accélération de l'aide aux rebelles. Au Caire, la nouvelle coalition de l'opposition tente de se donner une structure. Si, demain, Bachar al-Assad tombe, il y aura forcément une concurrence entre les différentes composantes de la rébellion pour s'emparer du pouvoir. Parmi les candidats aux premiers rôles, on trouve les islamistes radicaux, les chefs de guerre sur le terrain et les membres de la coalition de l'opposition.

Ludovic BASSAND

**Questions à Antoine Basbous**

Politologue, spécialiste du monde arabe, fondateur de l'Observatoire des pays arabes

« Si les islamistes radicaux donnent le coup de grâce, ils essaieront de voler la révolution »

Quelle est la situation sur le plan militaire ?

Chaque jour, les forces de Bachar al-Assad reculent. Les défections se multiplient dans les rangs de l'armée régulière. Le moral des combattants de la rébellion est au plus haut tandis que celui des forces loyales est au plus bas.

Combien de temps le régime de Bachar al-Assad peut-il tenir ?

Tout dépend des coups qui lui seront portés. Une percée dans Damas peut accélérer la chute. C'est difficile de prévoir mais il y a une dynamique favorable à la rébellion. En pulvérisant des avions militaires, la rébellion prive Assad de sa dernière carte sur le terrain.

Qui soutient encore le régime ?

L'Irak le soutient, le Hezbollah,

l'Irak de Maliki, c'est-à-dire l'axe iranien en Irak, ainsi que les Russes qui fournissent armement et conseillers ainsi que leur système d'écoute.**En face, la rébellion peut compter sur qui ?**

Sur le Qatar, sur l'Arabie, la Turquie et quelques soutiens occidentaux.

Sur le plan politique, la situation n'est pas claire. Qui se trouvera en position de force après la chute de Bachar al-Assad ?

On le saura après la chute du régime... Mais il y aura une composante Frères musulmans, une prime aux anciens opprimés du régime et aussi aux militaires qui ont fait défection les premiers. Il ne faudra pas oublier les libéraux et les minorités.

Y a-t-il un risque islamiste radical ?

Tout dépend comment et dans quel délai le régime tombera. Si les islamistes radicaux donnent le coup de grâce, ils essaieront de voler la révolution. Si des forces nationalistes l'emportent, ce sera différent. La culture démocratique n'est pas très ancrée en Syrie qui n'a connu que la dictature.

Comment interprétez-vous les derniers attentats meurtriers à Damas ?

Ma principale hypothèse, c'est que le régime en est à l'origine dans le but de pousser les minorités à le rejoindre. Mais on ne peut exclure que des islamistes radicaux aient voulu punir une ville qui n'a pas pris suffisamment fait et cause contre le régime.

Propos recueillis par L. B.

Express**Tunisie****Heurts avec la police**

Des heurts entre policiers tunisiens et manifestants ont éclaté vendredi pour le 4e jour consécutif à Siliana, dont les habitants réclament le départ du gouverneur et des aides du gouvernement qui peine à stabiliser le pays deux ans après sa révolution. Une vaste manifestation avait pourtant rassemblé dans le calme en matinée des milliers de personnes pour une marche « symbolique » de cinq kilomètres en direction de Tunis. Le Premier ministre Hamadi Jebali, issu du parti islamiste Ennahda, a lancé vendredi soir un appel au calme en soulignant que le développement économique ne pouvait avoir lieu « dans le chaos ». Enfin, des manifestations de soutien à Siliana ont eu lieu vendredi notamment à Tunis et au Kef. Ces nouvelles confrontations interviennent à l'approche du deuxième anniversaire, le 17 décembre, du début de la révolution tunisienne, déclenchée par l'immolation d'un vendeur ambulancier de Sidi Bouzid excédé par la misère et le harcèlement des policiers.

RD Congo**Le M23 peine à se replier**

Des centaines de rebelles congolais du M23 ont quitté Sake, ville de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) prise la semaine dernière, et ses environs vendredi, mais le repli risque de prendre encore du temps à Goma, capitale de la riche province minière du Nord-Kivu, où la rébellion accuse l'Onu de bloquer le processus. Les dirigeants du M23 se sont engagés à quitter cette zone et Goma d'ici à samedi matin. Le M23, composé des mutins qui combattent l'armée régulière de RDC dans le Nord-Kivu depuis avril, disposerait d'environ 1.500 hommes, selon une source occidentale. Ses hommes sont d'ex-rebelles congolais d'origine tutsie qui avaient été intégrés à l'armée régulière de RDC en 2009, après la signature d'un accord de paix. Ils se sont mutinés en avril, accusant Kinshasa de n'avoir pas pleinement respecté les termes de l'accord. Les mutins refusent notamment toute mutation hors de leur région du Kivu afin, disent-ils, de protéger leurs familles et les membres de leur communauté qu'ils estiment en danger. Depuis leur marche sur Goma, leurs

revendications se sont élargies sur le plan politique, allant jusqu'à remettre en question la légitimité du président congolais Joseph Kabila, accusé d'avoir fraudé à la dernière présidentielle.

Israël**Mesures de rétorsion**

Le gouvernement israélien a exprimé vendredi l'intention de construire 3.000 logements dans des colonies à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, en représailles à l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur à l'Onu. « Malgré les gages qu'il a donnés au président (américain Barack) Obama, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a donné l'ordre de continuer les constructions dans la zone E1 entre Maalé Adoumim et Jérusalem, ce qui va isoler la partie nord de la Cisjordanie de sa région méridionale », affirme un journaliste sur son compte twitter @BarakRavid. « Il s'agit d'une agression israélienne contre un Etat et le monde doit prendre ses responsabilités », a réagi Hanane Achraoui, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

De la purée au détergent

DEUX CUISINIERS, ont été entendus dans une affaire d'empoisonnement dans une structure d'accueil mère-enfant de Lambersart (Nord) qui accueille des femmes enceintes et des mères isolées. Ils ont été laissés libres jeudi soir en attendant un complément d'enquête, notamment des analyses. Les deux cuisiniers avaient été placés en garde à vue dans cette affaire, où deux femmes avaient été légèrement brûlées à la gorge après avoir goûté une purée destinée notamment à des enfants, où s'est retrouvé du détergent. Les faits s'étaient déroulés le 22 novembre. Les repas n'ont jamais été servis et les deux adultes, légèrement atteintes, ont pu reprendre le travail dès le lendemain.